

Communiqué de presse n° 08/06  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 11 octobre 2008

Information aux media  
[media@iwg-swf.org](mailto:media@iwg-swf.org)

## **Le Groupe de travail international sur les fonds souverains présente les «Principes de Santiago» au Comité monétaire et financier international**

### **Ils visent à promouvoir l'indépendance opérationnelle dans les décisions d'investissement, la transparence et l'éthique de responsabilité**

Le Groupe de travail international sur les fonds souverains (IWG) a présenté aujourd'hui les «Principes de Santiago» au Comité monétaire et financier international (CMFI) — comité directeur du Fonds monétaire international —, qui s'est réuni à Washington pour examiner l'évolution de la situation économique mondiale et faire le bilan des travaux du groupe de travail. Les ministres des finances, les représentants de l'IWG, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Commission européenne ont discuté des Principes et des questions relatives aux fonds souverains durant une autre réunion.

L'IWG a publié un ensemble de 24 principes à caractère volontaire, ainsi que des éléments d'explication, sur le site [www.iwg-swf.org](http://www.iwg-swf.org) et annoncé qu'il avait créé un comité pour étudier la possibilité d'établir un organisme international permanent consacré aux fonds souverains.

«Nous pensons que ce document permettra de mieux faire comprendre les objectifs, structures et mécanismes de gouvernance des fonds souverains tant dans les pays d'origine que dans les pays bénéficiaires, qu'il aidera aussi à montrer que les activités de ces entités reposent sur des bases économiques et financières et qu'il contribuera au maintien d'un climat ouvert et stable en matière d'investissements. En appliquant les Principes de Santiago, notre objectif est de faire en sorte que le cadre international des investissements demeure ouvert», a déclaré M. Hamad Al Suwaidi, Sous-secrétaire au ministère des finances d'Abou Dhabi et Directeur de l'Autorité des investissements de ce pays, lors de la présentation des Principes de Santiago aux membres du CMFI.

«Il s'agit d'un accomplissement important compte tenu de la diversité des institutions concernées, de la complexité du problème, de l'exhaustivité du document et de la rapidité avec laquelle l'accord a été adopté».

«Par ailleurs, les Principes de Santiago contiennent des dispositions conformes aux attentes de l'IWG selon lesquelles les pays bénéficiaires ne prendront pas, à l'égard des fonds souverains, des mesures discriminatoires qu'ils n'appliquent pas aux autres investisseurs étrangers ou nationaux dans des circonstances similaires. Nous avons bon espoir que les pays bénéficiaires approuveront ces dispositions», a ajouté M. Al Suwaidi.

M. Al Suwaidi a remercié les gouvernements des pays membres de l'IWG d'avoir pleinement soutenu le processus, ainsi que les pays bénéficiaires pour leur participation et l'intérêt qu'ils ont manifesté, Jaime Caruana, Directeur des Marchés monétaires et des Capitaux du FMI, pour le rôle qu'il a joué comme coprésident du groupe de travail, David Murray, Président de l'Australian Future Fund, pour sa persévérance et l'impulsion qu'il a donné aux travaux en tant que président du comité de rédaction de l'IWG — et le FMI pour avoir facilité et coordonné les activités du groupe de travail<sup>1</sup>.

Extrait du communiqué du CMFI :

«Le Comité note avec intérêt l'établissement des principes de Santiago par le Groupe de travail international sur les fonds souverains. Ces principes sont le résultat d'une collaboration entre fonds souverains de pays avancés, émergents et en développement, qui ont cherché à mettre en place un cadre global permettant de mieux comprendre leurs activités. Leur adoption sans contrainte marque une solide adhésion à ces principes, et leur application devrait renforcer le rôle stabilisateur joué par les fonds souverains sur les marchés financiers, et contribuer à préserver la libre circulation des investissements internationaux. Le Comité note avec satisfaction que le Groupe de travail international a l'intention d'étudier la mise en place d'un groupe permanent qui examinerait périodiquement ces principes et explorerait les possibilités de collecter et de diffuser des données agrégées sur les activités des fonds souverains. Il souligne que la poursuite du soutien du FMI, si nécessaire, devra être compatible avec les contraintes budgétaires. Le Comité insiste aussi sur le fait qu'il importe pour les pays bénéficiaires de traiter de manière claire et non discriminatoire les investissements des fonds souverains. Il attend avec intérêt l'achèvement des travaux de l'OCDE dans ce domaine et encourage la poursuite du dialogue et de la coordination entre l'OCDE et les fonds souverains.»

## **Conférence ministérielle de haut niveau**

---

<sup>1</sup> La déclaration de M. Al Suwaidi au CMFI peut être consultée sur le site [www.iwg-swf.org](http://www.iwg-swf.org).

Une conférence ministérielle de haut niveau réunissant les pays d'origine des fonds souverains et les pays bénéficiaires des flux provenant de ces fonds — organisée par Dominique Strauss-Kahn, Directeur général du FMI, et à laquelle ont participé Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Joaquin Almunia, Commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires — a eu lieu après la réunion du CMFI. M. Strauss-Kahn a noté que la rédaction des Principes de Santiago par l'IWG était un résultat important, qui, de surcroît, avait été obtenu très rapidement. MM. Gurría et Almunia ont eux aussi félicité le groupe de travail d'être parvenu à un accord sur les Principes et de les avoir rédigés. M. Gurría a informé les ministres des derniers développements concernant les travaux de l'OCDE sur l'élaboration d'orientations à l'intention des pays bénéficiaires.

## **Les Principes de Santiago**

Les Principes de Santiago sont des principes et des pratiques généralement acceptés qui traduisent fidèlement les pratiques et les objectifs des fonds souverains en matière d'investissement. Les pays membres du groupe de travail adhèrent à ces principes, qui sont de nature volontaire, et les appliquent ou souhaitent les appliquer.

Les Principes couvrent les grands sujets suivants : i) le cadre juridique, les objectifs et la coordination avec les politiques macroéconomiques; ii) le cadre institutionnel et la gouvernance; iii) le cadre d'investissement.

Aux termes des Principes, les fonds souverains se fixent les objectifs suivants :

1. Se doter de structures de gouvernance transparentes et saines permettant de disposer de mécanismes appropriés de contrôle opérationnel, de gestion des risques et de responsabilisation.
2. Se conformer à toute réglementation et obligations de communication de l'information financière en vigueur dans les pays où ils investissent.
3. Réaliser leurs investissements sur la base de considérations relatives au risque économique et financier et au rendement.
4. Contribuer au maintien de la stabilité du système financier mondial et de la libre circulation des capitaux et des investissements.

## **Un groupe permanent pour les fonds souverains**

Les travaux du groupe de travail sur les Principes de Santiago ont montré qu'il était important que le groupe continue d'exister afin de soumettre les Principes à un examen et un suivi permanent (notamment en ce qui concerne leur mise en œuvre) et faciliter le dialogue avec les pays bénéficiaires, les institutions multilatérales, le secteur privé et d'autres parties prenantes. «S'agissant de l'avenir, les pays membres de l'IWG estiment que plusieurs aspects des Principes de Santiago gagneraient à faire l'objet d'un surcroît d'études et de travaux, par exemple sur les questions relatives à la diffusion d'informations sur les activités passées,

présentes et futures des fonds souverains, et aux risques potentiels qui pèsent sur leurs bilans et leurs opérations d'investissement», commente M. Al Suwaidi.

En conséquence, l'IWG a décidé d'étudier la possibilité de créer un groupe permanent pour les fonds d'investissement. Un comité, composé de dix membres de l'IWG<sup>2</sup>, a été créé pour examiner la question de la création d'un tel groupe et définir son mandat. Il devrait présenter des propositions d'ici la fin de l'année.

## **Définition des fonds souverains**

Les fonds d'investissement souverains sont des fonds ou mécanismes d'investissement à but déterminé, appartenant à des administrations publiques. Créés par une administration publique à des fins de gestion macroéconomique, les SWF détiennent, gèrent ou administrent des actifs pour atteindre des objectifs financiers et ont recours à une série de stratégies d'investissement qui comprend des placements sur actifs financiers étrangers. Les fonds souverains sont généralement créés à partir des excédents de balance des paiements, des opérations sur devises, du produit de privatisations, d'excédents budgétaires et/ou de recettes tirées des exportations de produits de base.

Les réserves de change détenues par les autorités monétaires pour les besoins traditionnels de la balance des paiements ou à des fins de politique monétaire, les opérations des entreprises publiques au sens classique, les caisses de retraite des fonctionnaires ou les actifs gérés pour le compte de particuliers ne sont pas considérés comme faisant partie des fonds souverains.

## **Généralités**

L'IWG a été constitué le 1<sup>er</sup> mai 2008 avec pour mission de rédiger un ensemble de principes concertés, à caractère volontaire, visant à améliorer la compréhension du cadre institutionnel, de la gouvernance et des opérations d'investissement des fonds souverains, et aptes à promouvoir, à l'échelle mondiale, un climat d'investissement ouvert et stable. L'IWG s'est réuni à Washington, Singapour et Santiago du Chili, où il parvint à un accord préliminaire sur les Principes le 2 septembre 2008 (communiqué de presse n° 08/04).

On trouvera de plus amples informations sur l'IWG à l'adresse suivante : <http://www.iwg-swf.org/index.htm>

---

<sup>2</sup> Ce comité se compose des pays suivants : Australie, Botswana, Chili, Chine, Koweït, Qatar, Singapour, Trinité-et-Tobago, Émirats arabes unis et États-Unis.